

Conseil d'école n°1 du 18/10/2022 de 18h00 à 20h00

PROCES VERBAL

➤ Présents :

• **Directrice** : Mme ANTRI

• **Enseignant(e)s** :

♦ **Élémentaire** : Mme BOUDIN-LESTIENNE - Mme PREDHUMEAU - Mme CLAUSSE -- Mme KEBÄÏLI – Mme MBARKI - Mme ILBOUDO - Mme VIBLANC - Mme CARDOSO - Mme MORIN – Mme ATCHANE - Mme MOUREY – Mme LE LAY

♦ **Maternelle** : Mme PROVASI - Mme BEN CHEIKH - M. DUBOIS – Mme SOARES – Mme COUSIN – M. SACKO

• **Représentant de la Mairie** : M. DANFAKHA

• **Délégué Départemental de l'Education Nationale** : M. BONIN

• **Représentants de parents d'élèves** : Mmes OUAHARRA Samia- KOCAK – BENZITOUNE - HAMRI - BELKHADARE - BAIROUK – YILDIRIM

➤ Excusés :

Mme EBODE (*Inspectrice de l'Education Nationale*) - Mme BARDOU (enseignante) – Mme LE GALL-DONOT (enseignante) - Mme ESSADDOUQI (enseignante)

• **Représentants de parents d'élèves** : Mmes HALLAB ARRACH – HOCINE – DIABY - BEN AHMED - THIAM-LY – SOW - HAMOUDI – MALKI - OUAHARRA Rachida - LAHIT

I) Présentation des membres du nouveau conseil

Tour de table (présentation des équipes pédagogiques de l'élémentaire ainsi que de la maternelle).

Notre équipe se compose également de trois accompagnantes d'élèves en situation de handicap : Mmes LARBI Katia (GS), ASSA Céline (CE1 et CM2) et ESPOSITO Vanessa (CE1).

M. Djamel BOUBENIDER est le nouveau gardien du groupe scolaire.

M. DDEN présente le rôle et la fonction des DDEN au sein des écoles. Il informe les membres du conseil d'une date à noter dans son agenda : le 22/11 à 20h à l'espace des habitants, aura lieu une réunion de tous les parents de la Ville autour du thème « être parent aux Mureaux ».

II) Structures pédagogiques du groupe scolaire

↳ **Maternelle**

143 élèves répartis en 6 classes :

☞ 2 petites sections : 24 + 25 élèves

☞ 2 moyennes sections : 23 + 24

☞ 2 grandes sections : 24 + 23

↳ **Elémentaire**

233 élèves répartis en 14 classes dont 2 classes de CE1 dédoublés en co-enseignement.

Voici la répartition par cycle et par classe :

➤ **Cycle 2 :**

↳ **CP** : 46 élèves (CP1 : 16 / CP2 : 15 / CP3 : 15)

↳ **CE1** : 50 élèves (CE1A : 12 + 1 / CE1B : 14 / CE1C-D : 12 + 12)

↳ **CE2** : 50 élèves (CE2A : 16 / CE2B : 17 / CE2C : 17)

➤ **Cycle 3 :**

↳ **CM1** : 43 / **CM2** : 44

↳ 4 CM1/CM2 : 21 + 22 + 22 + 22 élèves

III) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les représentants des parents siègent au conseil d'école.

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès de la directrice d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

↳ **Maternelle**

Les parents délégués ont été élus le **vendredi 07 octobre 2022** avec une participation de **47.81%** des parents. Il y avait **251 inscrits**, il y a eu **120 votants** (essentiellement par correspondance par l'intermédiaire des cahiers de correspondance des élèves).

Ce taux est plus faible que l'année précédente mais en même temps il y a eu nettement moins de bulletins blancs ou nuls : **4 contre 26 l'année dernière**.

Les 6 sièges sont pourvus par : Mmes OUAHARRA Samia - KOCAK - LAHIT - HAMRI – BELKHADARE - OUAHARRA Rachida.

Il y a **5 parents suppléants** : Mmes THIAM-LY - BAIROUK – HAMOUDI - M. RMAIDI - Mme SOW

↳ **Elémentaire**

Les parents délégués ont été élus le **vendredi 07 octobre 2022** avec une participation de **55.52%** des parents. Il y avait **353 inscrits**, il y a eu **196 votants** (essentiellement par correspondance par l'intermédiaire des cahiers de correspondance des élèves).

Ce taux est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Par contre, il y a quand même eu **24 bulletins blancs ou nuls**.

Les 14 sièges sont pourvus par : Mmes OUAHARRA - HALLAB ARRACH - HOCINE - KOCAK – DIABY - BEN AHMED - BENZITOUNE - HAMRI - THIAM-LY – BELKHADARE - SOW - BAIROUK – HAMOUDI – MALKI.

Il y a **4 parents suppléants** : Mmes YILDIRIM - LY - SEYREKEL – HABA

A l'initiative des nouveaux parents élus, une première réunion a déjà été organisée le vendredi 14 octobre au matin pour se présenter et discuter des projets de cette année.

IV) Vote des règlements intérieurs.

Les règlements intérieurs pour l'année 2022/2023, ont été transmis, en amont, à tous les membres de ce conseil.

➤ Votes des règlements :

↳ Maternelle

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Modifications proposées : aucune

↳ Elémentaire

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Modifications proposées : aucune

Les 2 règlements sont votés à l'unanimité.

V) Conditions de fonctionnement

a. Equipement

En élémentaire, la plupart des classes sont équipées de TNI hormis celles de CP2, CE1A (préfabriqué) et CE1B.

Mme ANTRI : M. DANFAKHA, savez-vous s'il y aura, de la part de la Mairie, une nouvelle dotation en matériel, pour les écoles, au cours de cette année scolaire ?

M. DANFAKHA : il y a toujours une dotation de matériel chaque année, mais l'affectation des crédits n'est pas encore décidée.

Demande de l'équipe enseignante pour envisager des VNI (vidéoprojecteurs) plutôt que TNI ou ENI. Suggestion notée par la mairie.

b. Coopératives scolaires

Pour rappel, la coopérative fonctionne principalement grâce aux dons des familles qui permettent notamment de participer au financement de projets de classes, d'école.

↳ Maternelle : USEP

Les trésorier et secrétaire sont M. DUBOIS et Mme ESSADDOUQI.

Bilan année 2021/2022 par M. DUBOIS :

Les dons des familles sont mutualisés pour être reversés de manière équitable à chaque classe, en fonction de son effectif. Ils servent à financer l'achat de petit matériel nécessaire au fonctionnement de la classe et au financement des sorties.

Au 31/08/2022 le solde était créditeur de **1811 €**

* Entrées : 5603,86 €

* Sorties : 5891,55 € (dont 700 € d'une facture de l'année précédente : sortie GS).

Mme ANTRI indique que des dons ont été reçus à la suite de la réunion organisée par les parents élus. Les parents sont donc ravis que leur initiative ait été fructueuse et sont prêts à investir leur effort pour dynamiser la communication entre école et famille.

Mme BELKHADARE se désolé du fait que les parents ne participent pas tous à la coopérative. Cela pénalise toute l'école. Chaque parent doit être conscient de sa responsabilité au sein de l'école. La directrice rappelle que les comptes de l'école sont consultables à tout moment, en toute transparence.

↳ **Elémentaire : OCCE**

Au 31/08/2022 le solde était créditeur de **4 737.59€**

Les trésorière et secrétaire sont Mmes MOUREY et ATCHANE

Bilan année 2021/2022 par Mme MOUREY :

Un déficit important entre entrées (dons des familles) et sorties (dépenses de l'école) a été constaté l'an dernier. Pour combler ce déficit, des ventes de gâteaux, de glaces, de boissons, etc. ont été organisées. Le résultat est au final supérieur à 1 000€ mais au prix d'un gros investissement en temps de la part de l'équipe enseignante et des représentants de parents.

Cette année, les dons sont pour le moment supérieurs à l'année dernière : **3 025€** à ce jour.

VI) Sécurité

a. Exercice incendie

Conformément à la réglementation incendie, chaque établissement d'enseignement doit programmer deux exercices d'évacuation annuels au minimum. Le 1^{er} a été réalisé, pour l'ensemble du groupe scolaire, le **lundi 10/10/2022**.

Ces exercices préventifs ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

b. PPMS (Plan Prévention et de Mise en Sécurité)

Dans le cadre de l'Instruction du **29 juillet 2016** relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, les mesures protégeant la communauté scolaire sont renforcées. Les objectifs sont notamment de s'entraîner (élèves et adultes) aux comportements qui sauvent (« s'échapper », « s'enfermer / se cacher », « alerter ») en cas d'intrusion ou de risques majeurs de type tempête par exemple.

A ce jour, aucune date pour la mise en œuvre d'un exercice ne nous a été communiquée par l'inspectrice.

VII) Projets pédagogiques d'écoles et de cycles

Les projets pédagogiques présentés par les enseignants, sont tous en lien avec un des axes du projet d'école.

↳ **Maternelle**

- ♦ **Petite Section** : 1 thème par période : automne / Noël et couleurs /
- ♦ **Moyenne section** : décloisonnement sciences et arts plastiques entre les 2 enseignants.
- ♦ **Grande section** : les contes traditionnels

↳ **Elémentaire**

♦ **Cycle piscine** :

Cette année, seules les classes de CE2 à CM2 devraient pouvoir bénéficier d'un cycle de piscine d'environ 10 séances.

Un représentant de parents demande pourquoi les classes de CE1 ne vont pas à la piscine cette année.

La directrice explique qu'il a été constaté une trop longue attente (15 minutes environ pour un atelier) en raison d'un nombre trop important d'élèves en cycle piscine.

Un représentant de parents remonte une rumeur : un enfant qui n'avait pas de maillot adapté aurait été forcé à se baigner en caleçon.

Mme ATCHANE répond que le seul cas d'enfant qui n'était pas en tenue adaptée a été invité à regarder ses camarades, ne pouvant accéder au bassin sans une tenue réglementaire. Celui-ci a fini par choisir de mettre son boxer pour pouvoir se baigner.

♦ **Fête des 100 jours**

Date : 07 avril 2023

Les modalités restent encore à définir à ce jour.

➤ **Cycle 2** :

CP : Projet sur les animaux de la ferme et langage autour de ce thème. Travail sur le « devenir élève ».

CE1 :

↳ **CE1A** :

Parcours artistique, culturel et citoyen autour des émotions en collaboration avec différents partenaires

- - du langage écrit et oral
- - du langage corporel
- - du langage plastique

Participation au programme des assises du bien-être en partenariat avec la mairie

- développer le bien être des élèves par une relation école famille positive de confiance

-sensibiliser les différents acteurs à la communication non violente et aux neurosciences

- Ecole et cinéma

- **USEP** : rencontre départementale à prévoir et inter école prévue au stade Léo Lagrange au Printemps.

CHAD calendrier en attente

Liaison école famille

Rencontres thématiques périodiques avec implication des parents (temps fort sportif au stade Léo Lagrange, English breakfast and others, Halloween, jeux de société...)

Un représentant de parents demande si le car est nécessaire pour une sortie au cinéma.

L'équipe répond que les bus de ville peuvent être utilisés pour les petites sorties dans la Ville, surtout pour les maternelles.

☞ **CE1B** : Thème des super-héros + Ecole & Cinéma

☞ **CE1C/D** : Voyage autour du monde : un continent à chaque période, classe dehors le jeudi après-midi.

CE2 : Thème des pirates et suivi de la course « La Route du Rhum »

➤ **Cycle 3** :

☞ **Projets communs aux 4 classes de CM1/CM2** :

- Projet PACTE : Les secrets de la forêt
 - 2 sorties par classe à Hamadryade dans la forêt de Rambouillet
 - *En attente d'une réponse favorable de la DSDEN.*
- Les petits champions de la lecture : pour inviter les enfants à lire à voix haute.
- Ecole et cinéma : 3 projections sur la thématique « Improbables amitiés »
 - Lamb, l'extraordinaire voyage de Marina, E.T. l'Extraterrestre
- Label JO 2024 : Des ateliers sportifs animés par des éducateurs sportifs de la mairie.
- Défi-Maths : Un concours mathématique avec l'école Pagnol et le collègue J. Vilar
- Journées « plein air » de cohésion scolaire (élèves, parents et enseignants). Une première journée a été réalisée au stade Léo Lagrange le vendredi 23 septembre. Une journée par période est envisagée.
- APQ en anglais
- Enseignement de la géographie en anglais CM1/CM2 C & D

☞ **Projets classes CM1/CM2A et CM1/CM2B** :

Projet journaliste :

- Objectif : Réaliser un journal de classe avec articles, interview...
- Intervention d'une journaliste du « Petit quotidien » le lundi 7 novembre dans chaque classe.
- Projet lecture auprès d'élèves de maternelle.

☞ **Projets classe CM1/CM2C :**

- Les petits Molières
 - Thématique : écologie
 - Ecrire une lettre au Président
 - Ecrire un texte de loi
- Projet neuro-éducation : connaître son cerveau pour mieux apprendre.
- Brigade poétique : déclamer une poésie pour travailler le parcours orateur de l'élève
- Tutorat lecture avec des élèves de CP

☞ **Projets classe CM1/CM2D :**

- Rallye lecture sur des romans policiers
- Projet écriture d'un journal à histoires
- Lecture en anglais auprès des élèves de CE1.
- Art en anglais

VIII) Aides aux élèves en difficulté.

a. RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est cette année composée cette année de trois enseignantes spécialisées : Mmes ESSARDY et GOSSON (en formation) pour l'aide à dominante pédagogique, ainsi que de Mme AUBERT (en formation), pour l'aide à dominante relationnelle.

Le réseau n'est pas complet car le poste de psychologue Education Nationale n'est toujours pas pourvu à ce jour.

En ce début d'année, les prises en charge de Mme ESSARDY s'orientent uniquement vers les élèves de CE1/CE2 et sont déclinées comme suit : P1 + P2

- 2 groupes en production d'écrits/mémorisation : 2 fois par semaine
- 2 groupes en lecture : 2 fois par semaine

b. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Pour rappel : *La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république de juillet 2013 donne la priorité à l'école primaire. Les activités pédagogiques complémentaires s'inscrivent dans l'ensemble des mesures prises dans ce cadre, qui doivent **contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves, en donnant à chacun la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux et de s'épanouir socialement et personnellement.***

Durée annuelle de 36 heures par enseignant.

Les dispositifs retenus cette année sont les suivants :

☞ **Maternelle**

- * petites sections et Moyennes sections : lundi et mardi de 13h05 à 13h50
- * Grandes sections : lundi et mardi de 16h30 à 17h15

↳ **Elémentaire**

Deux dispositifs : 13h15/13h50 et 16h30/17h15

Ces activités visent essentiellement le français et les mathématiques et se déclinent sous forme de clubs lectures, ateliers de lecture/compréhension, ateliers de jeux mathématiques.

IX) EILE (Enseignements Internationaux de langues Etrangères)

L'école accueille tous les jeudis, depuis le 06/10/2022, un professeur de langue turque. Il enseigne à des élèves de l'école mais également d'autres écoles de la ville de 16h30 à 18h15.

Les cours sont destinés aux élèves à partir du Cours Élémentaire 1^{ère} année (CE1).

Cette année, le cours de langue arabe débutera le mercredi 09 novembre 2022 à l'école élémentaire Marcel Pagnol, le mercredi, en deux groupes, de 11h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

X) Relations école/famille.

Les parents sont vivement encouragés à prendre contact avec l'enseignant de leur enfant afin de faire un point sur sa scolarité, notamment en cas de difficultés, pour leur permettre de pouvoir prendre connaissances d'informations qui pourraient compléter celles rapportées par l'enfant.

La directrice rappelle que les temps d'accueils et de sortie ne sont pas les moments les plus propices aux échanges d'informations importantes. Une prise de rendez-vous permet des échanges plus constructifs.

De leur côté, les équipes enseignantes, contacteront les parents en cas de problèmes (violence notamment), de chute importante, de plaintes répétées de l'enfant, d'un état préoccupant qui nécessiterait le fait qu'il soit récupéré.

Les parents seront systématiquement appelés en cas de fièvre de leur enfant.

Il est donc primordial que les parents soient facilement joignables en cas de besoin. Tout changement de coordonnées téléphonique et/ou de personnes à contacter en cas d'urgence doit nous être rapidement signalé.

Les représentants des parents d'élèves et la directrice souhaitent relancer les cafés des parents ou autres temps de rencontres avec les parents sur différentes thématiques et travailler avec les équipes pédagogiques à la mise en place de projets au sein du groupe scolaire.

La maternelle souhaite faire un point sur les événements famille/école :

- Cuisine en grande section
- « Vis ma vie »
- Marché d'hiver avec préparation des objets du marché avec les parents
- Accueil lecture dans les classes les vendredis matins
- Balade printanière

XI) Questions des parents

☞ *Serait-il possible de mettre en place un parent délégué référent pour chacune des classes, qui serait en lien avec l'enseignant et assurerait la transmission d'informations aux autres parents de la classe ?*

La directrice répond qu'elle a donné son numéro de téléphone personnel aux représentants de parents d'élèves. Aucune obligation pour les enseignants de faire de même. D'autres canaux de communication existent : par mail notamment. M. BONIN rappelle qu'il est nécessaire d'être vigilant sur les règles relatives à la protection des données.

Les parents vont communiquer une adresse mail dédiée et invitent les enseignants à faire circuler l'information à toutes les familles pour que celles qui sont volontaires donnent leurs coordonnées téléphoniques.

☞ *En ce qui concerne les APC, serait-il possible de faire un retour aux parents après le suivi de leur enfant ?*

Oui, il est toujours fait, à l'oral. Cela fait partie du suivi de l'enfant.

☞ *N'est-il pas possible d'inscrire son enfant à la cantine au jour le jour pour avoir une facturation au plus juste ?*

M. DANFAKHA explique que ce n'est pas possible puisque les repas sont commandés à l'avance pour éviter les gaspillages.

La directrice explique qu'en cas d'absence d'un professeur, il n'y a plus de fermeture administrative de classe. Les enfants sont accueillis et répartis dans les autres classes. Il n'est donc pas possible d'être remboursé.

☞ *Comment se passe la surveillance pendant le temps de cantine ? Comment sont choisis les animateurs ?*

M. DANFAKHA explique qu'un service se charge du recrutement.

La directrice et les enseignants témoignent de la qualité de la prise en charge cette année. Des activités sont proposées et un cadre est assuré. La directrice insiste sur le fait qu'un budget devrait être alloué au péri scolaire afin d'acheter du matériel pour mener à bien les nombreux projets qu'ils souhaiteraient proposer aux élèves et apaiser encore plus ce temps-là.

☞ La mairie informe les familles que des « figurines » sur la voie publique vont être installées près de l'école Emile Zola pour signaler la présence d'élèves. L'emplacement a été étudié avec la police municipale mais l'avis des parents est demandé. Le passage piéton du rond-point en face du futur Quick est à privilégier pour la sécurité des enfants.

☞ **Dates des prochains conseils d'école :**

Mardi 07 février 2023 et mardi 13 juin 2023 de 18h à 20h

Conseil d'école clos à 20h08

☞ **Présidente** : Mme ANTRI

☞ **Secrétaire** : Mme BOUDIN-LESTIENNE